



Communiqué de presse

Embargo: 24.10.2019, 8h30

14 Santé

Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires 2017

Trois quarts des médecins de moins de 45 ans géraient les dossiers médicaux électroniquement en 2017

En 2017, la Suisse comptait 17 560 cabinets médicaux et centres ambulatoires. Plus de 20 000 médecins étaient actifs sur 17 860 sites. Les médecins travaillaient à un taux d'activité de 75% en moyenne. La médecine de premier recours constituait le domaine d'activité de près d'un médecin sur deux âgé de 35 à 44 ans. Trois quarts des médecins de moins de 45 ans géraient les dossiers de leurs patients de façon entièrement électronique. Ce sont là quelques résultats du dernier relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires réalisé par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les cabinets médicaux et les centres ambulatoires sont en première ligne dans la prise en charge médicale de la population. En 2017, 75% des personnes résidant en Suisse vivaient à un kilomètre au plus du cabinet médical le plus proche. Des différences d'accessibilité existent cependant selon la région où l'on vit. Ainsi, 88% de la population des communes urbaines résidaient à un kilomètre au plus du cabinet le plus proche contre 35% de la population des communes rurales.

Une forte majorité de cabinets indépendants

En 2017, 88% des cabinets médicaux et des centres ambulatoires étaient organisés en entreprise individuelle propriété d'un médecin indépendant, 8% en société anonyme et 3% en société à responsabilité limitée. 28% des médecins indépendants collaboraient entre eux au sein d'un cabinet de groupe. Dans un cabinet de groupe, les ressources financières de plusieurs médecins indépendants sont mises en commun pour financer l'utilisation partagée des locaux ou l'engagement partagé de personnel.

154 000 francs pour les médecins indépendants

Les charges médianes des médecins indépendants, propriétaires d'une entreprise individuelle, se sont élevées à 263 000 francs en 2017, avec des produits médians de 428 000 francs. Leur résultat d'exploitation médian se montait à 154 000 francs. Les charges médianes des entreprises avec autres formes juridiques, principalement la société anonyme et la société à responsabilité limitée, ont atteint 1 million de francs pour des produits médians de 1,2 million de francs. Leur résultat médian était de 102 000 francs.

Les jeunes médecins gèrent les dossiers électroniquement

La gestion entièrement électronique des dossiers médicaux des patients était la règle dans 41% des cabinets médicaux et des centres ambulatoires en 2017. 31% d'entre eux géraient les dossiers de façon partiellement électronique et 28% entièrement sur papier. 51% de l'ensemble des médecins exerçaient dans les cabinets médicaux où la gestion des dossiers médicaux était entièrement électronique. Un net clivage générationnel existe cependant. 72% des médecins âgés de 35 à 44 ans travaillaient dans ces cabinets médicaux, mais seulement 38% des médecins âgés de 55 à 64 ans.

Le statut d'indépendant moins fréquent chez les jeunes

Parmi les 20 658 médecins actifs dans les cabinets médicaux et les centres ambulatoires en 2017, 70% avaient un statut d'indépendant, 28% un statut de salarié et 2% un statut d'externe (activité sur mandat p.ex.). La proportion d'indépendants atteignait 73% chez les hommes et 65% chez les femmes, 80% chez les médecins âgés de 55 à 64 ans et 54% chez les médecins âgés de 35 à 44 ans.

Plus de médecins de premier recours chez les jeunes

La médecine de premier recours (médecine interne générale et pédiatrie; médecin praticien) constituait le domaine d'activité de 40% des médecins (en équivalents plein temps). Pour 15% des médecins, il s'agissait de la psychiatrie et pour 12%, de la médecine spécialisée avec activité chirurgicale. Plus les médecins sont jeunes, plus la part de ceux qui exercent dans le domaine de la médecine de premier recours est élevée. Chez les médecins âgés de 35 à 44 ans, 42% des hommes et 51% des femmes pratiquaient la médecine de premier recours. Chez les 55-64 ans, ce sont 38% des hommes et 35% des femmes.

Les activités médicales représentent 95% du temps de travail

En 2017, le taux d'activité des médecins était de 75% en moyenne, un taux d'activité de 100% correspondant à une activité hebdomadaire moyenne de 10 demi-journées. Quel que soit leur domaine d'activité, les médecins consacraient en moyenne 95% de leur temps de travail à des activités médicales (médecine de premier recours ou spécialisée). Sur 40 heures travaillées en moyenne par semaine, les médecins de premier recours en consacraient 35 à des activités de médecine de premier recours, soit 88% de leur temps de travail, 3 à des activités de médecine spécialisée et 2 à des activités non médicales (p.ex. gestion administrative, comptabilité du cabinet).

Source des données

Les résultats se fondent sur le relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires de l'OFS. Celui-ci porte sur la structure et l'offre des cabinets médicaux et des centres ambulatoires, interrogés en tant qu'entreprises avec personnalité juridique. Le relevé est obligatoire pour toutes les entreprises dont les sites, situés en Suisse, ont une activité médicale ambulatoire, sont économiquement actifs au 31.12 de l'année de référence et comptent au moins un médecin autorisé à pratiquer la médecine humaine.

Pondération et participation

Les résultats présentés sont des estimations qui résultent de l'application d'une pondération aux données des 12 031 entreprises répondantes ayant transmis leurs données à des fins statistiques. La pondération permet d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population cible. 18 928 cabinets médicaux et centres ambulatoires ont été interrogés dans le cadre du relevé des données de l'année de référence 2017. Par rapport au premier relevé, qui portait sur les données de l'année 2015, les taux de contact et de réponse se sont fortement améliorés. Un contact a pu être établi avec 82% des entreprises (2015: 70%). 68% des entreprises ont transmis leurs données (2015: 52%). Le taux de réponse a augmenté dans la plupart des cantons (23 cantons sur 26).

Renseignements

Frédéric Clausen, OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 467 16 30,

e-mail: Frederic.Clausen@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Cabinets médicaux et centres ambulatoires en 2017: activité, accessibilité et répartition territoriale, numéro OFS: 1804-1700, prix: 3 fr. 50

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0200

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

À titre informatif, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a bénéficié d'un accès anticipé à ce communiqué de presse 4 jours ouvrables avant parution.